



Londres, le 20 janvier 2021

Offre de séjour pour chercheurs confirmés au Churchill College, Cambridge



**CHURCHILL COLLEGE
CAMBRIDGE**

Le Service « Enseignement supérieur, recherche et innovation » de l'Ambassade de France au Royaume-Uni offre chaque année la possibilité à des chercheurs confirmés établis en France de séjourner au *Churchill College* à Cambridge pour une durée allant de 3 à 10 mois, afin d'effectuer une activité de recherche dans toutes les disciplines.

Les chercheurs retenus participeront à toutes les activités du *Churchill College* en tant que *French Government Fellows*, soit comme *By-Fellows*, soit comme *Overseas Fellows*, selon leur niveau académique ainsi que la durée de leur séjour. Les frais de résidence sont pris en charge par l'Ambassade dans le cadre d'une convention avec le *Churchill College*, les salaires restant à la charge de l'établissement d'origine des chercheurs.

Les candidatures sont ouvertes pour l'année académique 2021-2022 du 20 Janvier au 31 Mars 2021.

Le dossier de candidature devra obligatoirement comprendre les éléments suivants :

- Un CV avec une liste des dix publications principales,
 - Une lettre de motivation, avec la durée souhaitée du séjour,
 - Une présentation, en trois pages maximum, du projet de recherche et des retombées attendues,
 - Une lettre d'invitation du département d'accueil à Cambridge
- L'indication du nom de deux collègues (britannique et/ou français) pouvant servir de référents et susceptibles d'être contactés par l'ambassade et le *Churchill College*.

Les frais d'hébergement du chercheur, et le cas échéant de sa famille, sont couverts. Les factures téléphoniques restent à la charge du futur *Fellow*.

Durant son séjour, le chercheur a accès aux services et installations du *Churchill College* : salle de sport, salle des professeurs, bibliothèque, etc. Il dispose également d'une carte universitaire qui lui permet de bénéficier de tarifs réduits pour les transports en commun, entre autres. Il a accès à la salle à manger du *Churchill College*, et bénéficie d'un certain nombre de dîners gratuits. A la fin de son séjour, il bénéficiera à vie de certains de ces privilèges selon son statut de *fellow*.

Pour plus d'information, voir le **site du College** (www.chu.cam.ac.uk) ainsi que la **page dédiée à ce programme** (<https://www.chu.cam.ac.uk/about/master-fellows/fellowship-categories/french-government-fellowships/>) ou contacter **The Fellowship Administrator, Helen Johnson** : fellowship.administrator@chu.cam.ac.uk.

A noter toutefois que certains départements scientifiques de l'Université peuvent être amenés à facturer des frais d'accueil (*bench fees*) non couverts par ce financement. L'attention des candidats est donc appelée sur la nécessité de bien veiller à leurs conditions d'accueil dans leur département de rattachement.

Dans les trois mois suivant votre retour, il vous sera demandé d'envoyer à **info[at]ambascience.co.uk** un compte-rendu de votre séjour d'une page maximum afin d'être publié sur le site internet du Service « Enseignement supérieur, recherche et innovation ».

Candidature : L'ensemble des documents, rédigés en anglais uniquement, devra parvenir au Service « Enseignement supérieur, recherche et innovation » de l'Ambassade de France au Royaume-Uni par voie électronique à l'attention de Madame Minh-Hà Pham, à l'adresse suivante : **info[at]ambascience.co.uk** avec pour objet du mail : « Candidature offre de séjour au Churchill College ».

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 31 mars 2021 — minuit GMT.

Les candidatures retenues seront directement notifiées aux lauréats par le *Churchill College* au début du mois de juin.

Minh-Hà Pham, Conseillère pour la Science et la Technologie

&

Prof. Andrew J. Webber, *Vice-Master, Churchill College*